



Diderot, D'Alembert, Jaucourt : rencontres posthumes dans l'*Encyclopédie* autour de Montesquieu

Diderot, D'Alembert, Jaucourt : posthumous meetings in the Encyclopédie

Catherine Volpilhac-Auger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rde/5314>

DOI : 10.4000/rde.5314

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 25 novembre 2015

Pagination : 320-333

ISBN : 978-2-9520898-8-3

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Catherine Volpilhac-Auger, « Diderot, D'Alembert, Jaucourt : rencontres posthumes dans l'*Encyclopédie* autour de Montesquieu », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 50 | 2015, mis en ligne le 25 novembre 2017, consulté le 04 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rde/5314> ; DOI : 10.4000/rde.5314

Catherine VOLPILHAC-AUGER

Diderot, D'Alembert, Jaucourt : rencontres posthumes dans l'*Encyclopédie* autour de Montesquieu

Les noms de Diderot et de Montesquieu se trouvent parfois associés, grâce à l'hommage du plus jeune à un grand aîné, assurant une parfaite continuité entre l'auteur de *L'Esprit des lois*, si souvent cité et utilisé dans l'*Encyclopédie*¹, et l'œuvre-maîtresse qui allait donner aux Lumières toute leur puissance. L'article ECLECTISME offre à Diderot cette occasion :

J'écrivois ces réflexions, le 11 Février 1755, au retour des funérailles d'un de nos plus grands hommes, desolé de la perte que la nation & les lettres faisoient en sa personne, & profondément indigné des persécutions qu'il avoit essayées. La vénération que je portois à sa mémoire, gravoit sur son tombeau ces mots que j'avois destinés quelque tems auparavant à servir d'inscription à son grand ouvrage de l'Esprit des lois : *alto quæsitivo celo lucem, ingemuitque repertâ*. Puissent-ils passer à la postérité, & lui apprendre qu'allarmé du murmure d'ennemis qu'il redoutoit, & sensible à des injures périodiques, qu'il eût méprisées sans doute sans le sceau de l'Autorité dont elles lui paroissoient revêtues, la perte de la tranquillité de cet homme né sensible, fut la triste récompense de l'honneur qu'il venoit de faire à la France, & du service important qu'il venoit de rendre à l'univers !²

Tous les biographes de Diderot, ainsi que ceux de Montesquieu parfois, ne manquent pas de signaler ce geste et ce texte, qui réunissent si heureusement deux personnalités d'exception, deux figures si différentes et si proches. Ce passage est même utilisé par certains commen-

1. Voir Jean Ehrard, *L'Esprit des mots. Montesquieu en lui-même et parmi les siens*, Genève, Droz, 1998, « La piété filiale », p. 277-293 ; Georges Benrekassa, « Diderot » et « *Encyclopédie* », *Dictionnaire Montesquieu*, C. Volpilhac-Augé dir., ENS de Lyon, 2013 [<http://dictionnaire-montesquieu.ens-lyon.fr>].

2. Article ECLECTISME, t. V, 1755, p. 284b.

tateurs comme témoignant de l'indifférence scandaleuse qui aurait entouré la mort de Montesquieu, et surtout de la manière dont Diderot aurait tenu à faire exception, ce qui constituerait la preuve incontestable de la relation intellectuelle qui l'aurait uni à lui, par-delà des circonstances qui ne les avaient pas rapprochés³. Il permet aussi d'évoquer l'atmosphère délétère d'une époque où un philosophe de l'envergure de Montesquieu se voit « persécut[é] ». Il constitue donc un objet pour ainsi dire idéal : la citation en laquelle se condensent plusieurs types ou niveaux d'interprétation. Ajoutons qu'on y retrouve toute l'énergie de l'expression de Diderot, pour souligner l'écart entre la médiocrité de l'époque et la grandeur d'une œuvre et d'un homme auxquels s'ouvre l'éternité, et que les deux personnages sont également présentés comme « sensible[s] », l'un par la définition même qui en est donnée (l'adjectif est d'ailleurs répété), l'autre par l'émotion qui transparaît en ces quelques lignes. En un mot, on s'en voudrait de ne pas faire usage de cette citation.

Mais on peut se poser quelques questions. La présence de Diderot à ces obsèques, au lendemain même de la mort de Montesquieu⁴, qui devaient rassembler seulement la famille et les amis les plus proches du philosophe, a de quoi étonner. En effet, il est parfaitement établi que Diderot ne connaissait nullement Montesquieu : aucune rencontre, même fortuite, n'est attestée (Diderot n'aurait d'ailleurs pas manqué de l'évoquer, si cela avait été le cas) ; les sollicitations pour participer à l'œuvre encyclopédique sont le fait de D'Alembert, que Montesquieu pouvait fréquenter chez M^{me} Du Deffand ; à aucun moment entre eux il n'est question de l'autre directeur de l'*Encyclopédie* – il n'en était d'ailleurs pas besoin. Certes, on peut voir là justement une manifestation de l'esprit transgressif de Diderot, ou plutôt un sens de l'initiative qui souligne son indifférence aux conventions mondaines et n'en rend que plus remarquable sa démarche. Mais il faut prendre la question de manière plus globale, et se demander quels sont et le sens exact et les implicites de ce passage. Car si les choses se sont passées comme le dit Diderot, ce dont on n'a aucune raison de douter, même s'il en est le seul témoin – mais il faudra y revenir –, ses paroles n'ont pas forcément la

3. Remarquons qu'Arthur M. Wilson se contente de reproduire le début de cette citation, sans en inférer quoi que ce soit. Wilson, p. 195-196.

4. On peut remarquer que la date devait en être assez connue pour que tout lecteur de l'article ECLECTISME reconnaisse Montesquieu en ce philosophe mort plus de huit mois avant la publication de ce tome (octobre 1755). C'est en tout cas une manière de dater symboliquement un article de soixante-quatorze pages, dont la maturation a forcément été très longue ; seul peut-être le passage relatif aux « causes du retardement de la Philosophie éclectique » doit-il être assigné réellement à ce 11 février, si tant est qu'une telle assignation ait du sens.

signification qu'on leur a attribuée, ni surtout celle qu'on a parfois voulu leur donner (car elles ont été immédiatement amplifiées et déformées), au risque d'arriver à une représentation manifestement contraire aux usages du temps et très peu conforme à ce que l'on sait par ailleurs de la mort de Montesquieu.

Les faits

Montesquieu meurt le 10 février 1755, à son domicile de la rue Saint-Dominique. Les circonstances de sa maladie et de son agonie sont connues grâce à quatre témoins oculaires, dont trois, le chimiste Jean Darcet, la duchesse d'Aiguillon, et Marans, un cousin de Montesquieu, ont un point commun : chacun prétend avoir joué le premier rôle. Pareille divergence ne saurait étonner ; chaque point de vue est particulier, chaque source est spécifique, et c'est leur confrontation et leur recoupement qui permettent d'éclairer une situation complexe. L'enjeu était double : il s'agissait d'abord de savoir si le philosophe allait avoir une mort chrétienne en se confessant pour obtenir les derniers sacrements et en professant hautement la foi catholique, voire en reconnaissant les erreurs qu'avaient dénoncées dans ses écrits les différentes instances religieuses ; mais aussi d'obtenir sinon une rétractation, du moins les corrections du plus irrévérencieux de ses ouvrages, les *Lettres persanes*, dont il était en train de préparer une nouvelle édition⁵. La question spirituelle se double donc d'une exigence toute matérielle. Ce n'est pas ici le lieu de discuter de la première⁶ ; quant au sort des manuscrits en lui-même, déjà traité dans l'introduction des

5. Sur les derniers moments de Montesquieu et les débats qu'ils suscitèrent, voir Louis Desgraves, *Montesquieu*, Paris, Mazarine, 1986, p. 425-431, et *Chronologie critique de la vie et des œuvres de Montesquieu*, Paris, Champion, 1998, p. 449-460. Pour une meilleure mise en perspective des témoignages, voir Élisabeth Badinter, *Les Passions intellectuelles*, t. II, *Exigence de dignité (1751-1762)*, Paris, Fayard, 2002. Pour lire les textes eux-mêmes, voir C. Volpilhac-Augier, *Montesquieu*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, « Mémoire de la critique », 2003, p. 231-246 ; introduction aux *Lettres persanes*, OC, Oxford, Voltaire Foundation, t. I, 2004, p. 31-35 ; avec la collaboration de Gabriel Sabbagh et de Françoise Weil, *Un auteur en quête d'éditeurs ? Histoire éditoriale de l'œuvre de Montesquieu (1748-1964)*, Lyon, ENS Éditions, 2011, p. 224-225.

6. Les uns concluent que la mort fut effectivement chrétienne, les autres que Montesquieu ne consentit que du bout des lèvres à pareille profession de foi. Cette divergence n'a rien d'étonnant, car les commentateurs interprètent les différents récits comme autant de données neutres, sans examiner la personnalité de ceux qui rapportent cet épisode, et en s'en tenant aux mots attribués à Montesquieu, sans les inscrire dans ce que l'on sait par ailleurs de son attitude devant les puissances religieuses. Cette question devra être traitée sérieusement.

*Lettres persanes*⁷, il ne me retiendra pas davantage : ce qui importe, c'est le rapport de forces qui s'instaure autour du lit de Montesquieu, et les personnes en présence.

Leurs noms sont connus ; Marans, cousin de Montesquieu, écrit à l'abbé Gardès, d'Agen, dès le 15 février 1755⁸ ; M^{me} d'Aiguillon pour sa part envoie deux lettres : l'une, en date du 17 février, est adressée au plus cher ami de Montesquieu, l'abbé de Guasco, alors absent de Paris – quand Guasco la publie à la fin des *Lettres familières du président de Montesquieu à divers amis d'Italie*⁹, elle donne lieu à des notes sans doute inspirées par la duchesse, ou par le fils de Montesquieu, Jean-Baptiste de Secondat, auquel Guasco était également lié, ou peut-être par d'autres informateurs ; l'autre, non datée, est envoyée à Maupertuis¹⁰. Deux sources plus tardives, mais manifestement très sûres, sont plus détaillées : en 1802¹¹, à la mort du chimiste Jean Darcet, son élève Dizé rédige l'éloge de celui qui fut secrétaire et protégé de Montesquieu et à qui il avait confié le soin de veiller sur son petit-fils d'Armanjan. Un autre ancien secrétaire de Montesquieu, Saint-Marc, écrit à Suard à une date indéterminée une lettre publiée au XIX^e siècle¹². On

7. Voir ci-dessus, note 5.

8. Bordeaux, bibliothèque municipale, Ms 1868/314 (Montesquieu, *Œuvres complètes*, Paris, Nagel, Correspondance publiée par François Gêbelin, t. III, 1955, p. 1549-1550 ; nous donnons par commodité cette référence en attendant que soient publiés les tomes XX et XXI, correspondant aux années 1747-1755, de la nouvelle édition des *Œuvres complètes*, Lyon-Paris, ENS de Lyon et Classiques Garnier ; le texte en est d'ores et déjà établi ; c'est celui que je cite.

9. [Florence], 1767 ; *Œuvres complètes*, Nagel, t. III, *ibid.*, p. 1551-1552.

10. Elle est connue grâce à l'*Éloge de Montesquieu* par Maupertuis publié à Berlin en 1755 ; *Œuvres complètes*, Nagel, p. 1550.

11. *Précis historique de la vie et travaux de Jean Darcet*, Paris, Académie des sciences, 1802, p. 6-9. Cet épisode se retrouve abrégé, mais en des termes très voisins, dans l'*Éloge historique de Jean Darcet lu le 5 avril 1802* dû à Cuvier (*Recueil des éloges historiques*, Paris, Firmin-Didot, 1861, t. I, p. 99-114), ce qui s'explique ainsi : « Ce dernier acte [la préservation des manuscrits], par lequel son ami lui léguait en quelque sorte le soin de son honneur, l'avait touché au point que c'était celui des événements de sa vie qu'il rappelait avec le plus de complaisance, et il ne le faisait jamais sans une vive émotion. Il y ajoutait, lorsqu'il était avec ses amis, des détails sur les efforts de l'intrigue pour avilir un grand homme, bien remarquables, mais trop bas pour que je puisse les rapporter dans une assemblée grave, surtout à une époque où la connaissance en serait inutile, puisque nous sommes sans doute pour jamais débarrassés de la crainte de les voir renaître. »

12. Dans l'édition Nagel déjà citée (p. 1547-1548), cette lettre non datée est attribuée à M^{me} Dupré de Saint-Maur ; l'erreur vient de l'édition d'Édouard Laboulaye (*Œuvres complètes*, Paris, Garnier frères, t. VII, 1879, p. 454), qui avait lu « M^{me} de Saint-Marc » alors que sa source, Édouard Ménechet, *Matinées littéraires*, Paris, Ancien bureau du Plutarque français, t. IV, 1848, p. 156-158, porte « M. de Saint-Marc ». (<http://books.google.fr/books?hl=fr&id=KUAgWgqBSyMC>) ; jugeant qu'il

ajoutera à cela quelques éléments qui peuvent être très utiles, comme la copie de l'acte de sépulture, extrait des registres de la paroisse de Saint-Sulpice, signés de plusieurs membres de sa famille¹³.

Selon Dizé ou plutôt Darcet, outre la duchesse d'Aiguillon, on trouve alors aux côtés de Montesquieu « MM. de Fitzjames », ce qui ne peut guère désigner que François de Fitzjames¹⁴, évêque de Soissons, que ses convictions religieuses fortement teintées de jansénisme empêchent d'accepter *L'Esprit des lois* sans d'expresses réserves, mais qui n'en est pas moins un des plus anciens et des plus fidèles amis de Montesquieu ; il n'est jamais question nommément de lui, surtout quand les jésuites entrent en scène : s'il n'avait pas quitté les lieux, il devait être partagé entre l'espoir d'une rétractation et l'hostilité devant leur intrusion. Le nom de Fitzjames pourrait à la rigueur (et surtout de la part de quelqu'un qui ne le connaît pas) désigner l'oncle du précédent, le jacobite François Bulkeley, beau-frère de l'illustre maréchal de Berwick, qui est aussi des plus chers amis du philosophe. Il faut y ajouter le duc de Nivernais, qui fait partie du cercle de ses chers Brancas et qui joua un grand rôle lors de l'examen de *L'Esprit des lois* devant l'Index (1750-1751), mais dont la présence ne s'imposait peut-être pas – sauf à envisager d'autres raisons ; M^{me} Dupré de Saint-Maur¹⁵ ; le médecin « Bouvard », en fait Michel Philippe Bouvart (1711-1787), alors professeur au Collège royal, ennemi de Tronchin et

ne pouvait y avoir de « M^{me} de Saint-Marc » au chevet de Montesquieu, il avait corrigé le nom, qui désigne Henry (de) Saint-Marc, connu des spécialistes de Montesquieu comme « secrétaire R » ayant travaillé chez Montesquieu de 1751 à mai 1754 (C. Volpilhac-Auger, « De la main à la plume. Les secrétaires de Montesquieu », dans *Montesquieu en 2005*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002, p. 206-208). Manifestement, Gébélin a suivi Laboulaye sans revenir à Ménnechet.

13. Bordeaux, bibliothèque municipale, Ms 2590/3 (copie du XIX^e siècle) ; voir aussi une copie de l'acte de décès copié par Jules Delpit au XIX^e siècle : Bordeaux, bibliothèque municipale, Ms 1460/66, f. 85. Ces divers documents sont transcrits par Louis Desgraves, *Chronologie critique* (voir ci-dessus note 5), p. 451-452.

14. Son frère aîné Jacques François (James Francis) de Fitzjames est mort en 1738 ; il n'est pas impossible que soit englobé dans l'expression le fils de celui-ci, Charles (1712-1787). Nous n'avons pu vérifier s'il était à Paris à cette période.

15. Dizé parle de « M. Dupré de Saint-Maur », que Montesquieu connaît mais sur lequel il estime devoir peu compter (voir sa lettre à M^{me} Du Deffand du 13 septembre 1754) ; il était en revanche un grand ami de M^{me} Dupré de Saint-Maur. Or quand M^{me} d'Aiguillon écrit à Mauvertuis, il est question d'elle parmi les plus assidus au chevet de Montesquieu ; elle déclare aussi qu'elles ont toutes deux reçu des mains de Montesquieu les corrections des *Lettres persanes* que les jésuites voulaient à toute force obtenir – c'est donc vraisemblablement une erreur de copie qui a fait écrire chez Dizé « M. » là où il fallait lire « M^{me} » ou « M^e ». Exit donc M. Dupré de Saint-Maur.

de Bordeu¹⁶, qui apparaît comme médecin de D'Alembert en 1765¹⁷ ; il ne figure pas dans la correspondance de Montesquieu, sauf quand celui-ci évoque « M. Bouvard, auquel son petit-fils doit la vie », dans une lettre de remerciement à M^{me} Dupré de Saint-Maur¹⁸ – selon Dizé, il n'intervint pas seulement comme médecin, mais aussi comme autorité morale, réprimandant les jésuites ; et enfin le chevalier de Jaucourt, qui nous intéresse en l'occurrence tout particulièrement : à lire les trois billets qu'on a conservés de ceux que Montesquieu lui a adressés, il était de ses familiers¹⁹. Mais pour Darcet, ces personnages ne sont que des témoins du combat qu'il livre contre les jésuites, et il ne dit rien de plus sur eux.

On relève dans la lettre de M^{me} d'Aiguillon à Maupertuis les mêmes noms, « M. le duc de Nivernois, M. de Bulkeley, la famille Fitzjames, le chevalier de Jaucourt, etc. » – ce qui permet de garantir la présence de Bulkeley, de François de Fitzjames, et sans doute quelque dame²⁰, le « etc. » recouvrant le médecin Bouvard et le savant Darcet, superbement ignorés²¹ ; seul Jaucourt a le mérite d'exister aux yeux de cette grande dame. Quand la duchesse d'Aiguillon s'adresse cette fois à Guasco, elle ne fait pas la revue des familles nobles, et elle préfère insister sur les plus fidèles : elle-même, qui ne « l'[a] pas quitté jusqu'au moment où il a perdu toute connoissance dix-huit heures avant la

16. Il est évoqué avec beaucoup d'ironie et de méchanceté dans la *Correspondance littéraire* du 15 décembre 1769. Voir aussi *La Religieuse*, DPV, t. XI, 1975, p. 197 : « Cet homme est habile, à ce qu'on dit, mais cet homme est despote, orgueilleux et dur. » Il s'exprime de manière catégorique et par monosyllabes ; son pronostic sur l'état de Suzanne Simonin est d'ailleurs rapidement vérifié.

17. Diderot à Sophie Volland, [25 juillet 1765].

18. Lettre connue par un catalogue de vente (Nagel, p. 1476 ; 13 octobre 1753).

19. En témoignent les formules finales : en mai 1753 (la date donnée par les éditions actuelles de correspondance est erronée), « j'ai l'honneur de vous embrasser » ; le 20 mai, « j'ai l'honneur de vous embrasser mille fois » (*RDE* n° 7, octobre 1989, p. 176, qui reproduit la transcription du catalogue *Autographes*, Galerie Frédéric Castaing, 1989, n° 10). Dans un troisième billet (daté également de 1753, ce qui reste à confirmer), vendu à Drouot le 22 mai 2015 et inconnu jusqu'alors, le texte même est éloquent : « Monsieur le chevalier de Jaucourt voudra-t-il permettre que M. de Montesquieu vienne le prendre demain mardi à midi pour le mener chez Madame la duchesse de Mirepoix [...] » (Pierre Bergé et Associés, lot n° 362 ; la transcription est celle du catalogue de vente). On n'a conservé aucune lettre de Jaucourt à Montesquieu.

20. Parmi les filles de Berwick auxquelles Montesquieu fait allusion dans sa correspondance, seule Laure-Anne (1710-1766), marquise de Bouzols, est encore en vie. La femme de Berwick, Anne Bulkeley, est morte en 1751. Mais si le terme se comprend au sens large, comme sans doute chez Dizé-Darcet, il peut inclure l'épouse de Bulkeley, Mary-Anne O'Mahoney, dont le nom revient souvent dans la correspondance.

21. *L'Année littéraire* évoque « Messieurs *Bouvard & Lorry* » (1755, février, p. 277) ; mais ce dernier nom ne se retrouve nulle part.

mort », donc jusqu'au 9 février, puisque Montesquieu est mort le lundi matin 10 février²² ; « Mad. Dupré lui a rendu les mêmes soins, & le chevalier de Jocour ne l'a quitté qu'au dernier moment ». La formule est assez vague pour que l'on ne sache pas s'il est resté plus longtemps que la duchesse – mais c'est probable. Dans l'une et l'autre lettre, elle insiste sur l'intérêt que l'on porte au malade : « La maison ne désemplissoit pas et la rue étoit embarrassée », dit-elle à Maupertuis ; « L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie, le regret universel, ce que le Roi en a dit publiquement que c'étoit un homme impossible à remplacer, sont des ornemens à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis » confie-t-elle à Guasco.

Celui-ci ajoute la note suivante au nom de « Jocour » : « Ce gentilhomme, fort ami de Mr. de Montesquieu a fait une étude particulière de la Médecine, & l'exerce simplement par goût & par l'amitié. C'est un de ceux qui ont fourni les meilleurs articles à l'Encyclopédie. » Cette note, omise par l'édition Nagel²³, jette un jour nouveau sur les relations entre l'encyclopédiste et Montesquieu²⁴ : leur amitié, sensible dans les trois billets déjà évoqués – dont deux n'ont été connus que récemment – est plus forte qu'on ne le savait ; attestée par l'un des meilleurs amis de Montesquieu, elle acquiert consistance. La présence de Jaucourt jusqu'au « dernier moment » revêt donc un sens particulier.

Le registre des sépultures, qu'il faut maintenant faire intervenir, est signé des membres de la famille : l'aîné des petits-fils de Montesquieu, Charles d'Armajan, alors pensionnaire à Paris²⁵, deux de ses cousins, Joseph Guérin de Lamothe et Joseph de Marans, et des membres de la famille bordelaise des Guyonnet, avec qui il est lié depuis des décennies. Le fils de Montesquieu, Jean-Baptiste de Secundat, réside en Bordelais : il ne se rendra à Paris qu'à l'annonce de la mort de son père. En son absence, comme l'atteste sa signature en tête de l'acte, c'est Joseph de Marans (1682-1764), ancien conseiller au parlement de Bordeaux, maître des requêtes honoraire depuis 1749, qui prend les responsabilités, « comme son parent le plus proche et son intime ami » ainsi qu'il le dit lui-même, et également comme le plus

22. Comme l'indique Joseph de Marans.

23. Elle l'était déjà par Gêbelin dans sa première édition de la *Correspondance* de Montesquieu, Paris, Champion, 1914, 2 volumes.

24. Publiée deux ans après la livraison finale des volumes de discours de l'*Encyclopédie*, elle révèle aussi chez l'abbé italien, ennemi de M^{me} Geoffrin, une certaine ambiguïté : témoigne-t-elle d'un enthousiasme mitigé pour l'entreprise, ou d'un intérêt certain ? Guasco ferait-il allusion aux nombreux articles inspirés de *L'Esprit des lois* ?

25. Charles Guichanères d'Armajan est né le 15 mars 1740 (je remercie Monique Brut d'avoir effectué cette recherche).

ancien des membres de sa famille : « je me suis chargé de tout le détail de sa maladie, et ensuite de son enterrement »²⁶. Cela place au centre du jeu un personnage ignoré de tous les autres correspondants, mais dont le rôle est capital. La suite de sa lettre le dit d'ailleurs avec complaisance : « Vous jugerez par ce petit détail l'état où j'ai été et l'embarras que j'ai eu. Toute la France s'y intéressait et venait souvent deux fois par jour savoir de ses nouvelles ; j'étais obligé de répondre et de parler à tout le monde ; le roi même y a envoyé. » Ce dernier point est confirmé par une note de Guasco dans les *Lettres familières* : le roi a envoyé « un seigneur de la cour ». Parmi les noms déjà évoqués, cela ne peut guère désigner que le duc de Nivernais – il n'y avait d'ailleurs pas là grand mystère, comme le confirme une autre source sur laquelle il faudra revenir, la *Correspondance littéraire* : « Louis XV s'est honoré en donnant au sage mourant, des marques de son estime, et en envoyant M. le duc de Nivernois s'informer de son état »²⁷.

Mais en quoi consiste « l'embarras » de Marans ? Certes celui-ci insiste sur sa fatigue, sur les trois nuits passées « sans [s]e déshabiller ni [s]e coucher » ; mais le terme se justifie surtout si l'on envisage ce que Marans tait soigneusement : le double enjeu religieux. Car Marans n'est pas neutre dans l'affaire, comme le révèle Darcet : « L'accès auprès du lit de Montesquieu fut d'autant plus facile aux jésuites que son fils était absent, et que les parents dont il se trouva entouré leur étaient dévoués ». L'absence dans la lettre à Gardès de toute allusion à ces faits qui tiennent tant de place chez les autres témoins, la manière même dont il présente les choses²⁸, manifestent à quel point il souhaite éviter tout scandale pendant la maladie de Montesquieu.

Mais la période cruciale ne s'étendait-elle pas aux funérailles elles-mêmes ? Joseph de Marans s'occupe des obsèques, qui ont lieu dès le lendemain à cinq heures du soir, à l'église Saint-Sulpice où il est

26. Voilà qui relativise l'idée répandue par Voltaire que M^{me} d'Aiguillon, « la sœur du pot des philosophes », ait fourni « bonnet de nuit » et « seringue » (Voltaire à Thiériot, 27 février 1755, (*Correspondence and related documents*, Theodor Besterman éd., D6185), tout comme l'image répandue par les lettres de M^{me} d'Aiguillon elle-même.

27. *Correspondance littéraire*, 15 février 1755 ; Robert Grandroute éd., Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2006, p. 54-55. Même écho dans *L'Année littéraire*, février 1755, p. 282.

28. « J'ai eu la consolation de lui voir recevoir tous ses sacrements avec toute l'édification possible et conserver ses sentiments jusques au dernier moment [...] ». Cette dernière notation semble contredire le témoignage de M^{me} d'Aiguillon ; elle pourrait bien montrer la volonté de faire apparaître la constance des sentiments chrétiens de Montesquieu. L'extrême-onction ne pouvant lui être administrée s'il avait perdu conscience, il n'aurait dû recevoir que le viatique – la question devra être examinée ailleurs.

enterré, soit moins de trente-six heures après le décès. Pareil délai n'est cependant pas inhabituel, et personne à l'époque ne relève le fait pour s'en étonner. Des billets d'enterrement sont imprimés, comme il est d'usage : « Vous êtes prié d'assister au convoi funèbre de Haut et Puissant Seigneur Messire Charles de Secondat [...] »²⁹. Comment imaginer que Jaucourt n'y ait pas assisté ? Sauf s'il était épuisé après avoir veillé son ami, ou s'il considérait qu'après l'avoir ainsi accompagné jusqu'au dernier moment, il n'avait plus rien à faire de plus. De tous les gens de lettres, c'est en tout cas celui qui a été le plus proche de Montesquieu, jusqu'à sa mort.

Mais Marans souhaitait-il voir affluer la gent lettrée, après l'affrontement qui, selon une note de Guasco, avait opposé le jésuite Routh à M^{me} d'Aiguillon ?³⁰ Le scandale était complet avec la déclaration solennelle de Montesquieu confiant ses manuscrits, pour les soustraire aux jésuites, à M^{me} Dupré de Saint-Maur et à M^{me} d'Aiguillon, comme celle-ci le rapporte à Mauvertuis – tout cela en présence d'un évêque jansénisant et d'un envoyé du roi de France, si du moins il faut en croire Darcet, et en tout cas devant de nombreux témoins, à commencer par le fidèle Jaucourt. Le service funèbre devait donc présenter un front plus uni, et il devait être préférable qu'y soient présents seulement ceux que connaissaient Marans et les proches, et surtout ceux qui ne risquaient pas, par leur présence et leur parole, de rappeler des moments critiques.

Retour à Diderot et à la philosophie éclectique

Si l'on revient maintenant au texte de Diderot, il faut d'abord remarquer que l'idée-force de ce passage ne tient pas aux « funérailles »³¹ elles-mêmes, alors qu'on ne retient souvent que sa présence en cette occasion ; elle réside dans le long développement qui justifie l'insertion de ce retour sur soi, lequel est en même temps l'application directe d'une dénonciation amère de tous les obstacles que rencontre « l'éclectisme moderne ». Montesquieu apparaît comme l'exemple même de « l'ostracisme » qui frappe les plus grands esprits, à l'image

29. BNF, n.a.fr. 22127, cité par Louis Desgraves, *Chronologie critique* (voir ci-dessus note 5), p. 451-452.

30. « Pourquoi tourmenter un homme mourant ? », lui aurait-elle asséné.

31. Si l'on en croit le *Dictionnaire de l'Académie*, qui donne même définition et mêmes exemples de 1694 à 1762, le terme semble relativement neutre (« Obsèques & cérémonies qui se font aux enterremens. ») ; l'entrée « Obsèques » révèle les différences, avec la même stabilité dans la définition et les exemples : « Funérailles accompagnées de pompe & de ceremonies. » On retiendra donc que pour Diderot, cet enterrement est placé sous le signe de la simplicité ; on y reviendra.

de la « politique cruelle qui régnoit dans les démocraties anciennes »³². Les expressions sont fortes : Diderot se déclare « indigné des persécutions [que Montesquieu] avoit essuyées » ; celui-ci est dit « allarmé du murmure d'ennemis qu'il redoutoit », « sensible à des injures périodiques [...] » ; « né sensible », il ressentait fortement la « perte de [s]a tranquillité ». Autrement dit, c'est un homme troublé, malheureux, épuisé des querelles qu'on a suscitées contre lui, mais aussi de l'immense effort qu'ont représenté la conception et l'écriture de *L'Esprit des lois* ; en témoigne l'« inscription » latine (on remarquera que le terme choisi, et la langue même, participent de l'entreprise de célébration, pour ne pas dire de monumentalisation) empruntée à l'*Énéide*³³ par laquelle Diderot arrache le philosophe à la pusillanimité des contemporains : « [Il] chercha la lumière au plus haut du ciel, et gémit quand [il] l'eut trouvée ».

On a noté depuis longtemps que la citation, qui chez Virgile évoque le suicide de Didon, mourant par amour, paraît curieusement inadéquate ; si Diderot en étudie l'effet musical dans la *Lettre sur les sourds et muets*³⁴, cette image pathétique n'en donne pas moins une idée déformée de la vie de Montesquieu, qui serait ainsi censé n'avoir plus qu'à mourir après avoir donné le meilleur de lui-même ; le contexte dans lequel la place l'article attribue aux attaques de ses adversaires un rôle déterminant dans cette fin – ce qui est là encore fort loin de la réalité : contre ses critiques Montesquieu se bat comme un diable, ou plutôt comme un philosophe qui refuse d'être jugé en théologien, avec la *Défense de L'Esprit des lois* publiée en février 1750 ; les années suivantes, pendant lesquelles il recueille les fruits du succès, n'ont rien du calvaire de celui qui n'a plus rien à attendre de la vie et de ses contemporains : il soutient le jeune et bouillant La Beaumelle, il se demande s'il met la dernière main aux *Voyages* et au roman *Arsace et Isménie*, il prépare de nouvelles éditions des *Lettres persanes* et de *L'Esprit des lois*, il continue à lire beaucoup et à tirer des extraits d'ouvrages qui témoignent de son intérêt pour des productions nou-

32. Cela nous apprend que Diderot est loin de faire sienne l'analyse de *L'Esprit des lois*, XXVI, 17, selon laquelle « bien loin que cet usage puisse flétrir le Gouvernement populaire, il est au contraire très-propre à en prouver la douceur », car « l'Ostracisme doit être examiné par les regles de la Loi politique, & non par les regles de la Loi civile ».

33. Chant VI, v. 692.

34. *Lettre sur les sourds et muets*, Paris, 1751, p. 213-214 : « *alto quaesivit coelo lucem*. Ce petit intervalle en montant sera le rayon de lumiere. C'etoit le dernier effort de la moribonde [...] » (DPV, t. IV, 1978, p. 184-186).

velles ; il acquiert ou reçoit les publications les plus récentes³⁵. Que d'activités pour un mourant, ou peu s'en faut...

Allons plus loin. Même si dans le contexte qui est celui de l'*Encyclopédie*, il est peu surprenant que Diderot ait cherché à placer le philosophe disparu parmi ceux que la société rejette et combat³⁶, l'idée selon laquelle Montesquieu aurait été véritablement persécuté – ce qui est, comme on l'a dit, l'objet essentiel de ce passage – paraît tout aussi éloigné de la réalité : *L'Esprit des lois* a connu un immense succès en France comme dans le reste de l'Europe, et Montesquieu était célébré comme un des plus grands hommes de son temps ; les autorités, malgré l'opposition initiale de d'Aguesseau, ont bien été obligées de laisser imprimer à Paris un ouvrage qu'en avril 1750 le dauphin reconnaissait « avoi[r] déjà entre les mains »³⁷. En 1751, il a été sollicité pour faire partie de l'académie fondée à Nancy par le roi Stanislas : le beau-père du roi de France aurait-il pris le risque de recruter un dangereux élément ? En 1750-1751, le duc de Nivernais, ambassadeur de France à Rome et favori de la favorite, déploie tous ses efforts pour empêcher la mise à l'Index de *L'Esprit des lois* ; en aurait-il été ainsi si Montesquieu n'avait été bien en cour ? Le même duc de Nivernais, on l'a vu, est envoyé par Louis XV prendre des nouvelles de sa santé, ou plutôt manifester l'intérêt du roi pour le philosophe.

Mais, dira-t-on, ce succès public n'est pas contesté par Diderot : il voit même là la preuve d'une supériorité si éclatante qu'elle emporte tout. On est néanmoins étonné de la forme que prend la dénonciation « des injures périodiques, qu'il eût méprisées sans doute sans le sceau de l'Autorité dont elles lui paroisoient revêtues ». Le terme « périodiques » exclut la Congrégation de la propagande de la foi, qui a sévi contre *L'Esprit des lois* en 1751 ; de toute manière, *in Gallia Index non viget*, et Diderot ne semble même pas penser à cette condamnation si

35. On a trouvé à son domicile parisien *Les Heureux Orphelins*, publiés par Crébillon le romancier en 1754, le *Journal étranger* créé par Toussaint en 1754 (il en possédait même tous les numéros, jusqu'à celui de janvier 1755), *Les Ruines de Palmyre* de Dawkins et Wood, bel ouvrage publié à Londres en 1753 : voir l'inventaire après décès de son logement rue Saint-Dominique dans *Bibliothèque virtuelle Montesquieu*, C. Volpilhac-Auger dir., ENS de Lyon, 2015.

36. Voir Jean Ehrard (cité ci-dessus, note 1) : « Dans la querelle de *L'Esprit des lois* Diderot reconnaît son propre combat. » (p. 279, à propos de la *Lettre apologétique de l'abbé de Raynal*).

37. Voir Catherine Volpilhac-Auger, <http://lire-montesquieu.ens-lyon.fr/critiquer-97953.kjsp?STNAV=&RUBNAV> ; Montesquieu, « Mémoire de la critique », *op. cit.* ; *Un auteur en quête d'éditeurs ? op. cit.*, chap. I ; Montesquieu, *Correspondance*, 17 avril 1750, *Œuvres complètes*, t. XX, à paraître.

lointaine et si peu effective ; il pourrait renvoyer aux *Nouvelles ecclésiastiques*, mais on voit mal quel « sceau de l'Autorité » celles-ci pourraient bien porter, tant elles sont persécutées elles-mêmes ; il ne peut donc désigner que les *Mémoires de Trévoux* qui critiquent *L'Esprit des lois* dès avril 1749 : eux seuls peuvent se parer de ce fameux « sceau de l'Autorité », pour quelques années encore.

Mais leur attaque est très modérée³⁸, et le sera encore après la publication de la *Défense de L'Esprit des lois*³⁹, surtout en regard de celles qui se déchaîneront du côté janséniste. Et surtout, rien ne vient appuyer l'idée qu'ils sont soutenus par une quelconque « Autorité » – rien sinon, comme le suggérait Jean Ehrard, un amalgame avec les combats que livre Diderot contre les autorités religieuses si puissantes à la Cour, autour de l'archimage Yebor. Serait-ce aussi un moyen de dénoncer l'action pernicieuse du père Routh, que l'on suppose soutenu en haut lieu ? Diderot pouvait en avoir entendu parler par Jaucourt⁴⁰. Mais son ressentiment va bien au-delà de cette circonstance particulière.

Des faits à la légende

Si l'on revient aux faits, il faut noter que Diderot ne dit rien de ceux qui suivaient – ou pas – le convoi funèbre. Mais il pouvait compter sur ses amis, à qui il n'aura pas manqué de raconter l'affaire. Dès le 15 février, Grimm diffuse complaisamment l'idée que Montesquieu est mort ignoré de la société et en particulier des « gens de lettres » :

[...] à la honte de la nation, [...] ce grand homme à qui la France devra tous les heureux effets qui résulteront de la révolution que ses ouvrages ont faite dans nos esprits, a quitté la vie, sans que le public s'en soit, pour ainsi dire,

38. « Le coup était porté vite, de côté, en douceur » (Pierre Rétat, introduction à la « Lettre au P.B.J. sur le livre intitulé, *L'Esprit des lois* », avril 1749, dans *Défense de L'Esprit des lois*, Montesquieu, *Œuvres complètes*, t. VII, Lyon-Paris, ENS de Lyon et Classiques Garnier, 2010, p. 5).

39. « [...] les jésuites n'ont pas voulu poursuivre Montesquieu sur le théologique » (P. Rétat, « Lettre au P.B.J. sur un article de la brochure intitulée *Défense de L'Esprit des lois* », 15 février 1750, *ibid.*, p. 122).

40. On dit généralement, d'après Guasco, qu'une lettre de Routh au nonce Gualterio, décrivant en détail le tête-à-tête avec Montesquieu, aurait été publiée dans la *Gazette d'Utrecht* peu après la mort de Montesquieu. Mais elle n'a jamais été retrouvée. Ce document, peut-être supposé, est connu grâce à Louis-Mayeul Chaudon, *Dictionnaire antiphilosophique*, 1767, « Supplément », p. 386-394 (O. R. Taylor l'a republié dans *French Studies*, 1949/3, p. 101-121) ; or Guasco publie les *Lettres familières* justement en 1767.

aperçu. Son convoi funéraire s'est fait sans personne. M. Diderot fut de tous les gens de lettres, le seul qui s'y trouvât⁴¹.

Ce dernier détail, comme le fait remarquer Jean Ehrard, est propre à Grimm⁴² : un pas a été franchi, qui fait de Montesquieu le héros solitaire de la philosophie, et de Diderot sa réplique⁴³. Mais Grimm n'est pas le seul à avoir répété l'histoire, puisqu'on la trouve presque dans les mêmes termes chez Rousseau : « J'étois à la Campagne quand [Montesquieu] mourut et j'appris que de tous les Gens de Lettres dont Paris fourmille le seul M. Diderot avoit accompagné son convoi ; heureusement c'étoit aussi celui qui laissoit le moins appercevoir l'absence des autres »⁴⁴. Rousseau a là une circonstance idéale pour déplorer – une nouvelle fois – la méchanceté et la médiocrité de la gent littéraire parisienne, sans se demander si la présence des « gens de lettres » était de mise.

Comme pour répondre aux assertions de Grimm, plutôt qu'à celles de Diderot qui finalement se contente d'évoquer son propre cas⁴⁵, ou à celles de Rousseau qu'il ne pouvait connaître, D'Alembert écrit, au même tome V de l'*Encyclopédie*, dans l'éloge de Montesquieu dont il n'a laissé le soin à personne d'autre : « Toutes les Nouvelles

41. *Correspondance littéraire* (voir ci-dessus note 27), 15 février 1755.

42. En 1776, Diderot dira qu'il a quitté pour cela « la compagnie de [s]es amis » (*Résultat d'une conversation sur les égards que l'on doit aux rangs et aux dignités de la société*, cité par J. Ehrard, p. 279-280 : *Miscellanea philosophiques*, dans *Correspondance littéraire*, éd. Maurice Tourneux, Paris, Garnier, 1875-1877, t. IV, p. 15). Grimm aurait-il fait partie de ceux-ci ? La fin de son évocation de Montesquieu était écrite à la première personne : « Mais si nous eussions mérité d'être les contemporains d'un aussi grand homme, quittant nos vains et frivoles plaisirs, nous aurions tous pleuré sur son tombeau, et la nation en deuil aurait montré à l'Europe l'exemple des hommages qu'un peuple éclairé et sensible rend au génie et à la vertu. »

43. On remarquera que la déclaration de Grimm est contredite par Raynal, à la date du 18 février 1755 : « [...] l'intérêt singulier et général que Paris et la cour ont pris à sa maladie est un hommage qui fait honneur à sa mémoire et à ses contemporains. » (*Correspondance littéraire, philosophique et critique, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.*, Maurice Tourneux éd., Paris, Garnier frères, 1877, t. II, p. 224-225).

44. Rousseau à Jean Perdreau, 20 février 1755 (*Correspondance complète*, Ralph Leigh éd., Genève, Institut et Musée Voltaire, lettre 277, t. III, 1966, p. 98).

45. Ainsi que le fait remarquer Jean Ehrard, que je remercie de ses remarques, il n'est alors question que de *suivre* ou *accompagner* le convoi funèbre, non d'assister aux funérailles. Il n'est donc pas exclu que la participation de Diderot se soit bornée à suivre (ou rencontrer) le convoi entre la rue Saint-Dominique et l'église Saint-Sulpice ; mais en 1776 (voir ci-dessus note 42), il dira avoir « assisté aux funérailles du président de Montesquieu » ; et c'est bien de *funérailles* que parle l'article « Éclectisme » de l'*Encyclopédie* ; l'expression (est-ce voulu ?) suggère sans ambiguïté que Diderot y était présent, mais sans l'affirmer formellement. De toute manière, nul ne pouvait interdire à qui que ce soit d'assister à une telle cérémonie.

publiques ont annoncé cet événement comme une calamité. [...] A tant de suffrages éclatans en faveur de M. de Montesquieu, nous croyons pouvoir joindre sans indiscretion les éloges que lui a donnés, en présence de l'un de nous, le Monarque même auquel cette Académie célèbre doit son lustre [...] »⁴⁶. La phrase suivante se pare même de détails qui devraient eux aussi étonner, tout autant que la mention d'une circonstance qui pourrait relever du seul « usage » et de ce fait ne pas mériter d'apparaître ainsi : « Le 17 Février, l'Académie Française lui fit, selon l'usage, un Service solennel, auquel malgré la rigueur de la saison, presque tous les gens de Lettres de ce Corps, qui n'étoient point absens de Paris, se firent un devoir d'assister. »

« Presque tous les gens de lettres de ce Corps » – l'expression est un peu forte pour les douze personnes présentes⁴⁷, auxquelles manquaient Fontenelle (mais on l'excusera pour ses quatre-vingt-dix-sept ans), Voltaire, qui avait des raisons fortes de n'être pas à Paris (pour plus de sûreté, il venait de prendre le chemin de Genève), mais aussi Mirabaud, Buffon, Gresset, Bougainville, Du Resnel, Crébillon... D'Alembert ne chercherait-il pas à contredire l'effet de l'expression induite, « sans personne », que répand Grimm chez ses illustres et lointains abonnés, et sans doute aussi dans nombre de salons parisiens ? Tribut n'avait-il pas ainsi été payé, dans les formes et avec toute la solennité nécessaire, à celui que l'Académie, et par là-même le monde des lettres dont elle est un corps constitué, tenait à honorer ? N'en est pas moins restée l'image d'un Montesquieu abandonné de tout ce que Paris comptait de têtes pensantes et de mains écrivantes, et même de tous, si l'on n'a retenu que la première partie de la phrase de Grimm.

Dès lors, le tome V de l'*Encyclopédie* pourrait bien s'enrichir d'un sens particulier, car il abrite, pour ainsi dire, le tombeau de Montesquieu : tandis que D'Alembert fait résonner les trompettes de l'éloge aux premières pages et que Diderot dessine le portrait d'un martyr de la philosophie, tout en laissant penser qu'il était présent à des funérailles où il n'était certainement pas souhaité, Jaucourt, le seul qui pouvait y trouver une place légitime, reste muet sur les liens qui l'unissaient au grand homme, au fil de l'article ESCLAVAGE⁴⁸ où il

46. Tome V, p. xvi.

47. « Du lundi 17 Février, aux Cordeliers, au service du Président de Montesquieu, M^{rs} Dolivet, le Président Haynault, Alary, d'Alembert, Duclos, Duc de Saint-Aignan, Sallier, Moncrif, Dupré de Saint-Maur, Mairan, Marivaux, Boissy. » (*Les Registres de l'Académie française*, Paris, Firmin-Didot, 1895, t. III, p. 63). Dans cette liste, seuls le duc de Saint-Aignan, Dupré de Saint-Maur et Moncrif ne font pas partie de ceux qui assistent régulièrement aux séances durant cette période.

48. Tome V, p. 934-939.

déclare ne pouvoir « rien ajouter à [l]a gloire » de celui-ci, mais où il recompose méthodiquement tous ses emprunts à *L'Esprit des lois*, qu'il semble connaître « par cœur »⁴⁹ : c'est un hymne au philosophe, une célébration, discrète et efficace, même si elle ne peut être dite réellement fidèle, de son œuvre et de sa pensée. Chacun, à travers la matière encyclopédique, déclinait le souvenir et l'éloge de Montesquieu, et l'accompagnait à sa manière.

Catherine VOLPILHAC-AUGER

ENS de Lyon et Institut universitaire de France

UMR 5037

49. Jean Ehrard, ouvrage cité, « Deux lectures de l'esclavage », p. 247-256, ici p. 250. Sur la manière dont Jaucourt déforme subtilement et finalement fait « violence » au texte de Montesquieu auquel il se veut fidèle, voir la suite de cet article.